

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24600076400042	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à fiscalité additionnelle AIRE CANTILIEENNE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SENLIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	33
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	35
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	37
A3.2 - Etalement des provisions	38
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	41
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	42
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	43
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	44
A6 - Etat des charges transférées	45
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	46

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	48
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	49
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	50
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	51
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	52
B1.7 - Etat des engagements reçus	53
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	54
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	55

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	56
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	58
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	59
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	60

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	61
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 722 490,00	5 612 100,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 110 390,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 722 490,00	5 722 490,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	437 325,00	979 933,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	784 489,00	135 537,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 106 344,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 221 814,00	1 221 814,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 944 304,00	6 944 304,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 408 334,00	0,00	3 744 200,00	3 744 200,00	3 744 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	226 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 387 033,00	0,00	1 526 800,00	1 526 800,00	1 526 800,00
Total des dépenses de gestion des services		5 021 367,00	0,00	5 501 000,00	5 501 000,00	5 501 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	70 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 111 367,00	0,00	5 681 000,00	5 681 000,00	5 681 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	99 139,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	41 500,00		41 490,00	41 490,00	41 490,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		140 639,00		41 490,00	41 490,00	41 490,00
TOTAL		5 252 006,00	0,00	5 722 490,00	5 722 490,00	5 722 490,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 722 490,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 682 953,00	0,00	5 413 000,00	5 413 000,00	5 413 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	110 000,00	0,00	167 100,00	167 100,00	167 100,00
75	Autres produits de gestion courante	24 622,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes de gestion des services		4 817 575,00	0,00	5 610 100,00	5 610 100,00	5 610 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 817 575,00	0,00	5 610 100,00	5 610 100,00	5 610 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL		4 819 575,00	0,00	5 612 100,00	5 612 100,00	5 612 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	110 390,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 722 490,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	39 490,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	38 340,00	148 741,00	97 700,00	97 700,00	246 441,00
21	Immobilisations corporelles	1 286 383,00	635 748,00	305 125,00	305 125,00	940 873,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 324 723,00	784 489,00	402 825,00	402 825,00	1 187 314,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	19 043,00		27 500,00	27 500,00	27 500,00
	Total des dépenses financières	24 043,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 348 766,00	784 489,00	435 325,00	435 325,00	1 219 814,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
	TOTAL	1 350 766,00	784 489,00	437 325,00	437 325,00	1 221 814,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 221 814,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	839 278,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	839 278,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	213 829,00	135 537,00	42 000,00	42 000,00	177 537,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	391 443,00	391 443,00	391 443,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	218 829,00	135 537,00	438 443,00	438 443,00	573 980,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 058 107,00	135 537,00	938 443,00	938 443,00	1 073 980,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	99 139,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	41 500,00		41 490,00	41 490,00	41 490,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	140 639,00		41 490,00	41 490,00	41 490,00
	TOTAL	1 198 746,00	135 537,00	979 933,00	979 933,00	1 115 470,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	106 344,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 221 814,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	39 490,00
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 744 200,00		3 744 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	230 000,00		230 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 526 800,00		1 526 800,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	70 000,00	41 490,00	111 490,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	5 681 000,00	41 490,00	5 722 490,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 722 490,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 000,00	2 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 000,00	0,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	246 441,00	0,00	246 441,00
21	Immobilisations corporelles (6)	940 873,00	0,00	940 873,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	27 500,00		27 500,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 219 814,00	2 000,00	1 221 814,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 221 814,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 413 000,00		5 413 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	167 100,00		167 100,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00		30 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 610 100,00	2 000,00	5 612 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	110 390,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 722 490,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	177 537,00	0,00	177 537,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	505 000,00	0,00	505 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		41 490,00	41 490,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		682 537,00	41 490,00	724 027,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	106 344,00
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	391 443,00
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 221 814,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 408 334,00	3 744 200,00	3 744 200,00
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	30 000,00	30 000,00
611	Sous-traitance générale	3 160 285,00	3 518 500,00	3 518 500,00
6135	Locations mobilières	7 269,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	61 000,00	90 000,00	90 000,00
6226	Honoraires	13 500,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	133 300,00	89 000,00	89 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 300,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	680,00	700,00	700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	226 000,00	230 000,00	230 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	226 000,00	230 000,00	230 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 387 033,00	1 526 800,00	1 526 800,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	18 000,00	22 000,00	22 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 369 033,00	1 504 800,00	1 504 800,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 021 367,00	5 501 000,00	5 501 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	70 000,00	10 000,00	10 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	70 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	70 000,00	70 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	70 000,00	70 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	20 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 111 367,00	5 681 000,00	5 681 000,00
023	Virement à la section d'investissement	99 139,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	41 500,00	41 490,00	41 490,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	41 500,00	41 490,00	41 490,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		140 639,00	41 490,00	41 490,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		140 639,00	41 490,00	41 490,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 252 006,00	5 722 490,00	5 722 490,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 722 490,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 682 953,00	5 413 000,00	5 413 000,00
706	Prestations de services	4 542 457,00	5 349 000,00	5 349 000,00
7087	Remboursement de frais	140 496,00	64 000,00	64 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	110 000,00	167 100,00	167 100,00
74	Subventions d'exploitation	110 000,00	167 100,00	167 100,00
75	Autres produits de gestion courante	24 622,00	30 000,00	30 000,00
7588	Autres	24 622,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 817 575,00	5 610 100,00	5 610 100,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 817 575,00	5 610 100,00	5 610 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 000,00	2 000,00	2 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 819 575,00	5 612 100,00	5 612 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	110 390,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 722 490,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	38 340,00	97 700,00	97 700,00
2031	Frais d'études	0,00	90 000,00	90 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	38 340,00	7 700,00	7 700,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 286 383,00	305 125,00	305 125,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 918,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 277 465,00	305 125,00	305 125,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 324 723,00	402 825,00	402 825,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	5 000,00	5 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	19 043,00	27 500,00	27 500,00
Total des dépenses financières		24 043,00	32 500,00	32 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 348 766,00	435 325,00	435 325,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>2 000,00</i>	<i>2 000,00</i>	<i>2 000,00</i>
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	<i>2 000,00</i>	<i>2 000,00</i>	<i>2 000,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 350 766,00	437 325,00	437 325,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	784 489,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 221 814,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	839 278,00	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	400 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	43 278,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	396 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	500 000,00	500 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		839 278,00	500 000,00	500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	213 829,00	433 443,00	433 443,00
10222	FCTVA	213 829,00	42 000,00	42 000,00
1068	Autres réserves	0,00	391 443,00	391 443,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		218 829,00	438 443,00	438 443,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 058 107,00	938 443,00	938 443,00
021	Virement de la section d'exploitation	99 139,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	41 500,00	41 490,00	41 490,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 600,00	1 657,00	1 657,00
28188	Autres	39 900,00	39 833,00	39 833,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		140 639,00	41 490,00	41 490,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		140 639,00	41 490,00	41 490,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 198 746,00	979 933,00	979 933,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	135 537,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	106 344,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 221 814,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
ACHAHBON MOHAMED		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
ACHERKI ZOULIKHA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
AHAMADA ROUKIA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
ALLEN NATHALIE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
AMAR DAVID		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
AMICK MICKAEL		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
AMISI KASABALA NANA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
ASKOUR MOSTAFA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
AUSSIBAL FRANCOISE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
AWAD HANADI		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
AZOUZA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
BALTIMOR CHRISTIAN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
BANAS JENNIFER		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
BARLAGNE MEGUY		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
BEN RAFRAT MOHAMED		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
BENABDELHAK MINA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
BENAISSA MOHAMED		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
BERNARD ANTHONY		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
BERTHEAU DANIEL		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1

AIRE CANTILIEENNE - SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
BERTIN JONATHAN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
BEYE MAMADOU 897 909		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
BIKINDOU NTSONO		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
BILLOT JEAN CHAR 437 438		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
BONNET AURORE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
BONNY DELPHINE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
BORDEAU ALEXIS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
BOUTARBOUCH SIHAM		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
BRAK YESMINA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
BREBANT JOELLE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
CAMUS POUR THOUIN CINDY		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
CARLIER AURORE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
CARNEIRO DE SAMPAIO MARI		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
CENA DIMITRI		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
CERDA NICOLAS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
CHAULHON PATRICK		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
CHENNAF LINDA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
CHICHI MOHAMED		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
CLAUSSMAN KEVIN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
COMBO NAILA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
CONCHE CELINE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
CORREIA JOSE-MANUEL		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
CORROYER / MARECHAL FRED		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
CORTIJO TORRES MAGALI		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
COSENTINI ALEXANDRA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
COUTEUR CORINNE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
COUVELARD CATHERINE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
CUVELLIEZ JEROME		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
DE OLIVIERA ANTHONY		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
DEBACK PATRICIA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
DELAPLACE LARA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
DELATTRE KELLY 747 748		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
DESGRANGES		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
DIAMBI JOSEPH		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
DIAMBI SIVI PAPITCHO		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
DO NASCIMENTO CAROLE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
DOUA CLEMENTINE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
DRIDI MOKHTAR		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
DUFOUR MICKAEL		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1

AIRE CANTILIEENNE - SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
DUFRENOY YANNIC		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
DURIEZ CAROLE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
DUROT GUY		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
ENGEL ANGELIQUE 506 595		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
EYMARD FLORIAN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
FARAH NELLY		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
FARIA JONATHAN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
FERDINAND VENUS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
FERION NICOLAS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
FINOT OLIVIER		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
FIRRERA TONY		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
FORESTIER JACQUES		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
GACHE JACKY		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
GAUTIER FREDERIQUE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
GERNEZ POUR MENAGER EMMA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
GIRANDIER MICHELE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
GIRANDIER POUR FREMEAUX		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
GIROUD AUDREY		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
GOVINDASAMY MONIQUE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
GRANDJEAN SOPHIE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
GRAS TAVERNIER ERIC		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
GRESSIER MARIE THERESE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
GUILLET ALINE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
HAMZAH ZIDAN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
HAMZAOUI MOHAMED 799 800		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
HANCZAKOWSKI MARIE THERE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
HANOT NATHALIE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
HAUDE JEROME		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
HODEBOURG REMY		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
HUBERT CEDRIC		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
IDRISSI CAIDI		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
ISMAIL LEKHAL		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
JALALI MOHAMED		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
KHETAH KATIA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
KICATA LUDOVIC		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
KIVUDI POUR MALILA LOUIS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
KLINSBOCKEL CHRISTIAN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
KORCHIA EMILIE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
KOUASSI PAUL		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1

AIRE CANTILIEENNE - SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
KOUMBA FANE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
KOUNKOU SHAN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
LAVERNHE GEOFFREY		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
LEBON SEBASTIEN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
LEBRUN TEDDY 475 476		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
LECOINTE COLLETTE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
LEKHAL ZAKARIAN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
LEMAITRE JOELLE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
LEPREUX ANGELIQUE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
LEROUX ISABELLE 978 979		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
LESAGE MARYSE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
LIMAM NADIA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
LOUARGNANT GWENAELLE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
MAHIAS NICOLE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
MANODRITTA FREDERIC		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
MANSEUR RAMDANE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
MASTOURI CHOLLI		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
MASTOURI NAIMA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
MENAGER PASCALE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
MENDIL ILHAM		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
MORSLI FAYCAL		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
MULUMBAY MUDIANGOMBA ROG		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
NICE SABRINA 856 895		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
NOE LAURENT		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
NORTE MARIE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
PAKA BUMBA OTHIS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
PATAT LYDIE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
PECHON VALERIE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
PEIGNE ANGELINA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
PERNIER MANUELLA 635 636		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
PERPETTE CATHERINE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
PIOCHELLE FABIENNE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
POTHIER LAETITIA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
POULET ODETTE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
RABIA HACENE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
RAGOT FREDERIC 394 291		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
ROBERT BRIGITTE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
ROBERT GILLES		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
SAINT GEORGE MICHEL		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1

AIRE CANTILIEENNE - SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
SANIKA ROMAIN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
SOUMBOUNA TAPA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
STASI LUDIVINE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
STOP AUTO ECOLE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
SY SOYIBOU		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
TALBOURDET MARION		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
TATAREK SABINE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
TATE CATHERINE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
TELHAOUI MOHAMED		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
THERY OLIVIER		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
THIAM MARIATA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
TIELE VIERGE ZOE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
TOULOUSE CLEMENT		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
TOUTAIN JENNIFER		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
TOUTAIN MARIE LOUISE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
VANDENABEELE MARTINE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
VEKAMEKANO VELUVUNUNA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
VERNAY GUIDON RACHELE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
VORACHACK KEVIN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
ZEMRAK MOHAMED		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
ZEMRAK MOHAMED 977		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

AIRE CANTILIEENNE - SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS - BP - 2022

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
ACHAHBON MOHAMED		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
ACHERKI ZOULIKHA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
AHAMADA ROUKIA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
ALLEN NATHALIE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
AMAR DAVID		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
AMICK MICKAEL		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
AMISI KASABALA NANA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
ASKOUR MOSTAFA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
AUSSIBAL FRANCOISE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
AWAD HANADI		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
AZOUZA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BALTIMOR CHRISTIAN		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BANAS JENNIFER		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BARLAGNE MEGUY		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BEN RAFRAT MOHAMED		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BENABDELHAK MINA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BENAÏSSA MOHAMED		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BERNARD ANTHONY		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BERTHEAU DANIEL		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

AIRE CANTILIEENNE - SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
BERTIN JONATHAN		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BEYE MAMADOU 897 909		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BIKINDOU NTSONO		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BILLOT JEAN CHAR 437 438		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BONNET AURORE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BONNY DELPHINE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BORDEAU ALEXIS		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BOUTARBOUCH SIHAM		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BRAK YESMINA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BREBANT JOELLE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CAMUS POUR THOUIN CINDY		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CARLIER AURORE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CARNEIRO DE SAMPAIO MARI		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CENA DIMITRI		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CERDA NICOLAS		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CHAULHON PATRICK		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CHENNAF LINDA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CHICHI MOHAMED		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CLAUSSMAN KEVIN		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
COMBO NAILA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CONCHE CELINE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CORREIA JOSE-MANUEL		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CORROYER / MARECHAL FRED		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CORTIJO TORRES MAGALI		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
COSENTINI ALEXANDRA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
COUTEUR CORINNE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
COUVELARD CATHERINE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CUVELLIEZ JEROME		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
DE OLIVIERA ANTHONY		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
DEBACK PATRICIA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
DELAPLACE LARA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
DELATTRE KELLY 747 748		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
DESGRANGES		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
DIAMBI JOSEPH		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
DIAMBI SIVI PAPITCHO		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
DO NASCIMENTO CAROLE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

AIRE CANTILIEENNE - SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
DOUA CLEMENTINE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
DRIDI MOKHTAR		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
DUFOUR MICKAEL		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
DUFRENOY YANNIC		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
DURIEZ CAROLE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
DUROT GUY		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
ENGEL ANGELIQUE 506 595		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
EYMARD FLORIAN		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
FARAH NELLY		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
FARIA JONATHAN		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
FERDINAND VENUS		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
FERION NICOLAS		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
FINOT OLIVIER		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
FIRRERA TONY		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
FORESTIER JACQUES		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
GACHE JACKY		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
GAUTIER FREDERIQUE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
GERNEZ POUR MENAGER EMMA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
GIRANDIER MICHELE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
GIRANDIER POUR FREMEAUX		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
GIROUD AUDREY		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
GOVINDASAMY MONIQUE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
GRANDJEAN SOPHIE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
GRAS TAVERNIER ERIC		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
GRESSIER MARIE THERESE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
GUILLET ALINE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
HAMZAH ZIDAN		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
HAMZAOUI MOHAMED 799 800		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
HANCZAKOWSKI MARIE THERE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
HANOT NATHALIE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
HAUDE JEROME		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
HODEBOURG REMY		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
HUBERT CEDRIC		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
IDRISSI CAIDI		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
ISMAIL LEKHAL		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
JALALI MOHAMED		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

AIRE CANTILIEENNE - SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
KHETAH KATIA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
KICATA LUDOVIC		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
KIVUDI POUR MALILA LOUIS		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
KLINSBOCKEL CHRISTIAN		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
KORCHIA EMILIE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
KOUASSI PAUL		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
KOUMBA FANE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
KOUNKOU SHAN		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
LAVERNHE GEOFFREY		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
LEBON SEBASTIEN		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
LEBRUN TEDDY 475 476		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
LECOINTE COLLETTE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
LEKHAL ZAKARIAN		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
LEMAITRE JOELLE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
LEPREUX ANGELIQUE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
LEROUX ISABELLE 978 979		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
LESAGE MARYSE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
LIMAM NADIA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
LOUARGNANT GWENAELE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
MAHIAS NICOLE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
MANODRITTA FREDERIC		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
MANSEUR RAMDANE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
MASTOURI CHOLLI		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
MASTOURI NAIMA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
MENAGER PASCALE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
MENDIL ILHAM		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
MORSLI FAYCAL		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
MULUMBAY MUDIANGOMBA ROG		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
NICE SABRINA 856 895		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
NOE LAURENT		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
NORTE MARIE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
PAKA BUMBA OTHIS		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
PATAT LYDIE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
PECHON VALERIE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
PEIGNE ANGELINA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
PERNIER MANUELLA 635 636		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

AIRE CANTILIEENNE - SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
PERPETTE CATHERINE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
PIOCHELLE FABIENNE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
POTHIER LAETITIA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
POULET ODETTE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
RABIA HACENE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
RAGOT FREDERIC 394 291		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
ROBERT BRIGITTE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
ROBERT GILLES		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
SAINTE GEORGE MICHEL		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
SANIKA ROMAIN		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUMBOUNA TAPA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
STASI LUDIVINE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
STOP AUTO ECOLE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
SY SOYIBOU		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
TALBOURDET MARION		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
TATAREK SABINE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
TATE CATHERINE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
TELHAOUI MOHAMED		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
THERY OLIVIER		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
THIAM MARIATA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
TIELE VIERGE ZOE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
TOULOUSE CLEMENT		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
TOUTAIN JENNIFER		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
TOUTAIN MARIE LOUISE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
VANDENABEELE MARTINE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
VEKAMEKANO VELUVUNUNA		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
VERNAY GUIDON RACHELE		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
VORACHACK KEVIN		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
ZEMRAK MOHAMED		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
ZEMRAK MOHAMED 977		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

AIRE CANTILIEENNE - SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	157	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	29-09-2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel classique	10	08/11/1996
L	2031 Frais d'études	5	21/12/2017
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	21/12/2017
L	2033 Frais d'insertion	5	21/12/2017
L	205 Brevets	5	21/12/2017
L	205 Logiciels	2	21/12/2017
L	208 Autres immobilisations incorporelles	5	21/12/2017
L	2121 Plantations	5	21/12/2017
L	21721 Plantations (mise à disposition)	5	21/12/2017
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	21/12/2017
L	2182 Camions	8	21/12/2017
L	2182 Voitures	10	21/12/2017
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	21/12/2017
L	2184 Coffre-fort	5	21/12/2017
L	2184 Mobilier	15	21/12/2017
L	2184 Mobilier urbain	15	21/12/2017
L	2188 Autres	15	21/12/2017
L	2188 Bacs de collecte sélective et résiduelle	15	21/12/2017
L	2188 Conteneurs apports volontaires	15	21/12/2017
L	2188 Equipements de garages et ateliers	15	21/12/2017
L	2188 Equipements sportifs	15	21/12/2017
L	2188 Gros électroménager	5	21/12/2017
L	2188 Matériel audiovisuel	5	21/12/2017
L	2188 Petit électroménager	2	21/12/2017
L	2221 Plantations (reçues en affectation)	5	21/12/2017
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	5	27/12/2017
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	27/12/2017
L	2138 Autres constructions	15	27/12/2017
L	2157 Matériel et outillage de voirie	5	27/12/2017
L	2158 - Abri-bacs	5	29/09/2021
L	2158 - Bacs à roulettes pour la gestion des déchets ménagers	5	29/09/2021
L	2158 - Points d'apport volontaire aériens	10	29/09/2021
L	2158 - Points d'apport volontaires enterrés	10	29/09/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	70 000,00		0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
RISQUE IMPAYES REDEVANCE INCITATIVE	70 000,00	06/04/2022	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	70 000,00		0,00	70 000,00	0,00	70 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		29 500,00	I 29 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		29 500,00	29 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues	27 500,00	27 500,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	29 500,00	784 489,00	0,00	813 989,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		83 490,00	III 83 490,00
Ressources propres externes de l'année (a)		42 000,00	42 000,00
10222	FCTVA	42 000,00	42 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		41 490,00	41 490,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28183	Matériel de bureau et informatique	1 657,00	1 657,00
28188	Autres	39 833,00	39 833,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	83 490,00	135 537,00	106 344,00	391 443,00	716 814,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	813 989,00
Ressources propres disponibles	IV	716 814,00
Solde	V = IV – II (6)	-97 175,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 610 100,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2022

Présenté par (1) Le Président,

A Lamorlaye le 06/04/2022

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Lamorlaye, le 30/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Apremont - Eric AGUETTANT	
Avilly-Saint-Léonard - Anne LEFEBVRE	
Chantilly - Caroline GODARD	
Chantilly - Florence WOERTH	
Chantilly - François KERN	
Chantilly - Françoise COCUELLE	
Chantilly - Frédéric SERVELLE	
Chantilly - Isabelle WOJTOWIEZ	
Chantilly - Tony CLOUT	
Chantilly - Xavier BOULLET	
Coye-la-Forêt - François DESHAYES	
Coye-la-Forêt - Nathalie LAMBRET	
Coye-la-Forêt - Serge LECLERCQ	
Coye-la-Forêt - Sophie DESCAMPS	
Gouvieux - Christine COCHINARD	
Gouvieux - Jean-Claude LAFFITTE	
Gouvieux - Jeanou MOREAU	
Gouvieux - José HENRIQUES	
Gouvieux - Manoëlle MARTIN	
Gouvieux - Patrice MARCHAND	
Gouvieux - Sylvie MASSOT	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Gouvieux - Thomas IRACABAL	
La Chapelle-en-Serval - Daniel DRAY	
La Chapelle-en-Serval - Jean EPALLE	
La Chapelle-en-Serval - Marion LE MAUX	
Lamorlaye - Alexandre GOUJARD	
Lamorlaye - Christine KLOECKNER	
Lamorlaye - Florence WILLI	
Lamorlaye - Jean-Michel BARBIER	
Lamorlaye - Laurent AGOSTINI	
Lamorlaye - Nicolas MOULA	
Lamorlaye - Pierre-Yves BENGHOZI	
Lamorlaye - Valérie CARON	
Mortefontaine - Jacques FABRE	
Orry-la-Ville - Fabrice BOULAND	
Orry-la-Ville - Leslie PICARD	
Orry-la-Ville - Nathanaël ROSENFELD	
Plailly - Michel MANGOT	
Plailly - Sophie LOURME	
Vineuil-Saint-Firmin - Corry NEAU	
Vineuil-Saint-Firmin - Jean-Marc VINCENTI	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Lamorlaye, le 06/04/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.